

## **2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

### **2.1 Principes généraux de consolidation**

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2011 sont identiques à ceux détaillés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011 publiés.

Au titre de l'exercice les filiales sans aucune activité, mise en liquidation, judiciaire ont été exclues du périmètre de consolidation.

#### **2.1.1 Méthodes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent au titre de l'exercice 2011 les états financiers de SELCODIS et de ses filiales : WAGRAPAR DEVELOPPEMENT et GIE FINANCIERE SUPERVOX.

Les filiales sont consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré effectivement au Groupe alors que les filiales cédées sont exclues du périmètre de consolidation à compter de la date de perte de contrôle.

Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle de manière à tirer avantage de ses activités.

Les sociétés sur lesquelles SELCODIS exerce le contrôle sont consolidées par intégration globale.

La méthode de l'intégration globale mise en œuvre est celle par laquelle les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du bénéfice net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts minoritaires au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les exceptions à ce principe concernent les sociétés qui ne présentent qu'un intérêt mineur pour être consolidées, dans la mesure où leurs états financiers ne contribuent pas de façon significative aux comptes consolidés et n'intègrent pas des flux intra-groupe avec les sociétés du Groupe.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées :

- Elimination des transactions internes au groupe et des comptes réciproques entre les sociétés intégrées,
- Elimination des dividendes versés entre sociétés consolidées,
- Elimination des constitutions ou reprises de provisions sur les titres et créances des sociétés consolidées, ainsi que les provisions pour risques et charges destinées à couvrir les situations nettes déficitaires des filiales consolidées.

### **2.1.2 Date d'arrêté des comptes**

Toutes les sociétés consolidées ont arrêté leurs comptes individuels au 31 décembre 2011.

### **2.1.3 Méthode de conversion des éléments en devise**

L'euro est la méthode de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par SELCODIS et ses filiales.

### **2.1.4 Classification des actifs et passifs courants et non courants**

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les 12 mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

## **2.2 Méthodes d'évaluation**

### **2.2.1 Écarts d'acquisition**

L'écart calculé entre le coût d'achat des participations acquises et la quote-part de capitaux propres correspondante est prioritairement affecté aux actifs et passifs identifiés de l'entreprise acquise, de telle sorte que leur contribution au bilan consolidé soit représentative de leur juste valeur.

L'écart résiduel est inscrit au poste "écarts d'acquisition" et affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprises.

Ultérieurement, les écarts d'acquisition sont évalués à leur coût diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur (cf. § 2.2.4 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés). En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat en résultat opérationnel.

Compte tenu de la liquidation des sociétés EDA et 2MD et de la non prise en compte de ses sociétés dans le périmètre de consolidation, les écarts d'acquisition ont été soldés au 31/12/2009.

### 2.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif incorporel. Les valeurs comptables des actifs incorporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans

### 2.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Les valeurs comptables des actifs corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier les éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Postes	Mode	Durées
Matériel de bureau & informatique	Linéaire	8 ans

### 2.2.4 Actifs financiers non courants

Les titres de participation non consolidés, les prêts et dépôts et cautionnements constituent les actifs financiers non courants.

Ces actifs ne relèvent pas d'IAS 39 et sont, par application de la norme IAS 27, maintenus au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des provisions éventuellement nécessaires.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Cette valeur est estimée en tenant compte de la quote-part d'actif net majoré des plus-values latentes, et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés pour le Groupe.

En cas de cession postérieure à la clôture de l'exercice, les conditions de cession sont retenues pour la détermination des éventuelles provisions pour dépréciation des titres de participation.

### **2.2.5 Clients et comptes rattachés**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **2.2.6 Impôts différés**

Les impôts différés sont valorisés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture. Ils sont calculés pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe SELCODIS.

Les actifs d'impôt différés sur les différences temporelles déductibles et sur le report en avant des pertes fiscales non utilisées sont comptabilisés, dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables futurs existeront sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur probable des actifs d'impôt différé est revue à chaque clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Les actifs d'impôt différés non reconnus sont appréciés à chaque clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

### **2.2.7 Emprunts**

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts ainsi que les primes de remboursement d'obligations n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif. A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, ces passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Par exception, les passifs pour lesquels l'échéancier de remboursement n'est pas connu avec une précision suffisante sont comptabilisés à leur valeur nominale (compte courant de Mr Lucien SELCE).

### **2.2.8 Provisions pour risques et charges**

Des provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

#### **Autres provisions**

Les provisions pour litige font l'objet d'une analyse et d'une évaluation au cas par cas.

### **2.2.9 Résultat par action**

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué est, en l'absence de dilution et de plan de stock-option, identique au résultat par action.

### 3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Aucune variation de périmètre n'est intervenue entre le 31/12/2010 et le 31/12/2011.

<i>Sociétés consolidées par intégration globale</i>	31/12/2011		31/12/2010
	% de contrôle	% intérêt	
<b>SELCODIS</b> 25 rue Giraudoux 75116 Paris	<b>Entreprise consolidante</b>		
<b>WAGRAPAR DEVELOPPEMENT (ex Champion)</b> 25 rue Giraudoux 75116 Paris	100,00%	100,00%	100,00%
<b>FINANCIERE SUPERVOX</b> 25 rue Giraudoux 75116 Paris	43,75%	43,75%	43,75%

#### **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Par jugement en date du 22 mai 2012, le Tribunal de commerce de Paris a prolongé la période d'observation de 6 mois, jusqu'au 29 novembre 2012, nécessaire pour confirmer les possibilités de développement d'une nouvelle activité, dans l'optique de permettre à la Société de présenter un plan de continuation.

#### **5. PERSPECTIVES**

L'activité de la filiale Wagrapar Développement devrait permettre de dégager une marge de 3.785.000 euros qui devrait permettre à la société de rembourser l'intégralité de sa dette exigible.

## 6. NOTE SUR LE BILAN CONSOLIDE

### 6.1 Immobilisations incorporelles, corporelles et actifs financiers non courants

Le détail des immobilisations brutes est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations incorporelles	83	83
Immobilisations corporelles	51	51
Actifs financiers non courant	25 499	25 499
<b>Total immobilisations</b>	<b>25 633</b>	<b>25 633</b>

Le détail des amortissements et provisions est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2011	21/12/2010
Immobilisations incorporelles	83	83
Immobilisations corporelles	1	1
Actifs financiers non courant	25 497	25 497
<b>Total immobilisations</b>	<b>25 581</b>	<b>25 581</b>

Les actifs financiers non courants sont essentiellement constitués des éléments suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2010	Augmentation	Diminution	31/12/2011
Participations non consolidées	24 672			24 672
Dépôt sur baux commerciaux	66			66
Autres actifs financiers non courants	761			761
<b>Valeur brute</b>	<b>25 499</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 499</b>

Les dépréciations relatives aux actifs financiers non courants sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
Participations non consolidées	24 670			24 670
Autres actifs financiers non courants	827			827
<b>Total des dépréciations sur actifs financiers non courant</b>	<b>25 497</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>25 497</b>



Les participations non consolidées correspondent :

- Aux titres des sociétés en liquidation :

PICK & PACK SA	4.387 K€
SPECIPACK SA	3.489 K€
NAUDER SA	13.451 K€
SUPERVOX AUTOMOBILE	1.068 K€
SUPERVOX IBERICA	839 K€
EDA	1.066 K€
CREANCES RATTACHEES	31 K€
<b>Au 31/12/2011</b>	<b><u>24.331 K€</u></b>

- Aux titres des autres sociétés :

SCILE ROUAT	249 K€
SCI LA REINE	76 K€
SCI LA GRANGE	16 K€
<b>Au 31/12/2011</b>	<b><u>341 K€</u></b>
<b>TOTAL</b>	<b><u>24.672 K€</u></b>

Le tableau suivant détaille par participation, la situation des capitaux propres à la dernière clôture annuelle, la quote-part de participation ainsi que les valeurs comptables inscrites dans les comptes de SELCODIS :

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

	Capital (K€)	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur Comptable des titres détenus		Résultats
				Brut	Net	
PICK & PACK (*) Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 351 871 447	2 791	-2 593	99,02	4 387	0	-368
SPECIPACK SERVICES (*) Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 352 747 844	47	-13 147	99,02	3 489	0	12
SUPERVOX IBERICA (1) Fontanella. 11 BARCELONE (Espagne) I.F. : 58 551 359	114	-1 631	100,00	838	0	-1
S.C.I DU ROUAT Le Rouat - 31190 AUTERIVE SIREN : 320 722 226	2	68	100,00	249	0	0
S.C.I LA GRANGE Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 329 162 937	5	18	100,00	16	0	0
S.C.I. LA REINE Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 399 220 151	76	-127	100,00	76	0	-1
NAUDER SA ** ZI du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 542 080 627	862	-23 824	99,99	13 451	0	-388
SUPERVOX AUTOMOTIVE** ZI de la Plaine - 42240 UNIEUX SIREN : 321 191 793	574	0	99,99	1 067	0	
EDA SA (2) 31 avenue F. Roosevelt 75008 Paris SIREN : 444 284 822	4 045	-25 516	99,94	1 066	0	-29 049
DEFY (**) BP 01 - 31550 CINTEGABELLE SIREN : 547 427 585	38	0	99,99	35	0	0
(*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2004 (chiffres au 31/12/03)						
(**) Société mise en liquidation avant le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003)						
(***) Société mise en liquidation le 26/06/2001 (chiffres au 31/12/00)						

- (1) Les chiffres concernent l'exercice 2005, qui n'a eu aucune activité depuis cette date.  
(2) La société EDA a été mise en liquidation le 26 mai 2009. Les chiffres concernent l'exercice du 31 décembre 2008, non arrêté.

## 6.2 Impôts différés actifs

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé au cours de l'exercice.

## 6.3 Créances clients & comptes rattachés et autres créances

### Détail des créances clients et autres créances

En milliers d'euros	Valeur nette au 31/12/11	Valeur nette au 31/12/10
Avance et acomptes	8	1
Fournisseurs aar	9	
Clients et comptes rattachés	42	42
Personnel et organismes sociaux		
Etat & collectivité	240	175
Charges constatées d'avance et cpte de régularisation d'actif		
Créances sur société d'affacturage		
Créances sur filiales non consolidées	75	76
Autres		
<b>Valeur nette des créances</b>	<b>375</b>	<b>294</b>

### Echéancier des clients et comptes rattachés et autres créances

En milliers d'euros	Total 31/12/2011	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Avances et acomptes	8	1	
Fournisseurs aar	9		
Clients et comptes rattachés	42	42	
Etat et collectivité	240	175	
Créances sur filiales non consolidées	75	76	
<b>Valeur nette des créances</b>	<b>375</b>	<b>294</b>	-

## 6.4 Créances sur filiales non consolidées

Au 31 décembre 2011, l'analyse du risque est la suivante :

<i>JUSTES VALEURS BILANCIELLES</i> <i>(En milliers d'euros)</i>	Brut	Provision pour dépréciation	Imputation sur compte courant	Net
Titres de participation détenus par SELCODIS	24 640	- 24 640	-	-
Créances détenues par SELCODIS	21 918	- 14 586	- 7 256	76 -
Créances nettes détenues par le GIE SUPERVOX*	9 044	- 6 669	- 2 375	-
	<b>55 602</b>	<b>- 45 895</b>	<b>9 631</b>	<b>76 -</b>

(\*) Dont compte courant Kapff 1 668 K€ provisionné à 100 %.

La mise à la juste valeur de ces créances repose sur :

- Une imputation du solde déprécié sur les comptes courants de l'actionnaire majoritaire conformément à son engagement du 20 octobre 2006 de réserver une partie de son compte courant (10.000 K€) à la couverture des risques bilanciaux sur filiales non consolidées.

## 6.5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette est nulle et se détaille de la façon suivante :

	31/12/2011	31/12/2010
Trésorerie et équivalents actifs	52	53
Concours bancaires	- 52	- 50
<b>Trésorerie nette</b>	<b>- 0</b>	<b>3</b>

## 6.6 Réserves consolidées

Ce poste comprend pour l'essentiel :

- La part du groupe dans les résultats non distribués et annulés par les sociétés consolidées depuis leur entrée dans le périmètre de consolidation jusqu'à l'ouverture de l'exercice,
- L'incidence sur les résultats des retraitements accumulés.

## 6.7 Provisions pour risques & charges

### 6.7.1 Part à long terme

La part à long terme des provisions pour risques et charges se détaille de la façon suivante :

	31/12/2010			21/12/2011
(En milliers d'euros)		Dotations	Reprises	
Divers	8 195	436	1 864	6 766
<b>Total</b>	<b>8 195</b>	<b>133</b>	<b>497</b>	<b>6 766</b>

## 6.8 Emprunts & dettes financières

L'échéancier des emprunts et dettes financières diverses est le suivant :

En milliers d'euros	Total 31/12/2011	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières diverses				
Emprunt Crédit-bail				
Participation des salariés				
Obligations	-			
Divers	-			
Compte-courant LS réservé, risques liquidatifs hors bilan (1) et Cegi (2)	8 176		8 176	
Compte-courant LS disponible (3)	13 963		13 963	
<b>TOTAL</b>	<b>22 139</b>	<b>0</b>	<b>22 139</b>	<b>-</b>

- (1) Les risques liquidatifs hors bilan des filiales (Voir § 8) sont estimés à 4 176 K€.
- (2) Monsieur Selce a affecté à titre de gage et de nantissement au profit de la CEGI son compte courant à hauteur de 4 000 K€.
- (3) Le compte courant disponible de Monsieur Lucien Selce s'établit au 31 décembre 2011 à 13.963 K€.

Comme indiqué dans le § 8 (engagement hors bilan), Monsieur Lucien SELCE s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan.

## 6.9 Détail des dettes d'exploitation

Le détail du poste autres dettes est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010
Avances et acomptes	93	93
Dettes fiscales et sociales :	432	424
Divers (1)	5 434	5 435
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL</b>	<b>5 960</b>	<b>5 952</b>

L'ensemble de ces dettes est à échéance moins d'un an.

- (1) Les dettes diverses se composent du compte courant sur filiales non consolidées à hauteur de 3 159 K€

## 7. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé sur l'exercice.

Les charges sont principalement composée de loyer et d'honoraires.

Le résultat opérationnel est de 1 041 K€

### 7.1 Situation des amortissements réputés différés (ARD) et reports déficitaires fiscaux du groupe

Dans le cadre de la situation consolidée au 31 décembre 2011, la situation fiscale se traduit par :

- Déficit reportables (en base) : 49 525 K€
- Au 31 décembre 2011, l'impôt relatif aux déficits reportables n'a pas été comptabilisé.

Le groupe fiscal comprend, au 31 décembre 2011, les sociétés suivantes :

- SELCODIS
- Wagrpar Développement (ex Champion)
- GIE Financière Supervox

## AUTRES INFORMATIONS

### Engagements hors bilan

<b>Engagements donnés</b>	<b>Montant (en K€)</b>
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties (1)	5 452
Engagements de paiement de loyers (2)	4 800
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés (4)	1 989
<b>Total</b>	<b>12 241</b>
(1) Dont concernant :	
- Magnetti Marelli	1 276
- Plan de continuation Nauder	4 176
<b>Engagements reçus</b>	
Cautions (3)	15 910
<b>Total</b>	<b>15 910</b>
<b>Nantissement du compte courant</b>	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000

(2) Engagement en garantie d'exécution du bail des locaux situés à LIEVIN, conclu entre les sociétés EDA SA et MARSYP, en ceux compris le paiement de loyers et charges sur la base de 314 K€ par an sur 10 ans au profit de la société MARSYP. Une provision est comptabilisée à hauteur de 1 962 K€.

(3) Dont octroyées par :

- Chenard & Walcker : sur plan de continuation Nauder 2000 4 176
- CEGI (Loyer Auterive) 1 734

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- Lucien Selce 10 000

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10 000 K€ pour couvrir les engagements bilanciers au titre des risques sur filiales liquidées.

(4) Engagement de réalisation de travaux sur les sites de LIEVIN, NIVOLAS VERMELLE et NOYAL PONTIVY, à hauteur de 1 989 k€. Une provision est comptabilisée à hauteur de 3 989 k€.

## Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

## Autres engagements

Le compte courant de Monsieur Lucien Selce fait l'objet d'un nantissement au profit de la CEGI à hauteur de 4000 K€.

## 8. INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES

En conformité avec la norme IAS 24.9 révisée en 2003, il est présenté ci-après les données relatives aux personnes morales contrôlant le Groupe, aux personnes physiques faisant partie des principaux dirigeants, étant rappelé que, compte tenu des déconsolidations intervenues en 2003 et 2004, il n'existe plus de parties liées contrôlées par le Groupe.

1. Personnes morales	K€
Néant	
	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

  

2. PERSONNES PHYSIQUES	
Monsieur Lucien SELCE	0
Compte courant passif (1) (2)	22 139
<b>Total</b>	<b>22 139</b>

(1) Au 31 décembre 2011, le compte courant de Monsieur Selce a été évalué à sa juste valeur.

Les valeurs nettes des créances sur filiales non consolidées (9.631 K€) en liquidation ou en cours de liquidation, ont été évaluées à leur juste valeur (nulle) par imputation sur les comptes courants de Monsieur Lucien Selce, traduisant ainsi les engagements de Monsieur Lucien Selce à l'égard de ces actifs (compte courant réservé à hauteur de 10.000 K€).

Le tableau suivant retrace ces modalités d'évaluation des comptes courants de Monsieur Selce au 31/12/2011:

Nature du compte	Valeur avant retraitement	Imputation des créances sur filiales non consolidées (Cf. § 5 .8)	Juste valeur au 31/12/2011
Compte courant	31770	9631	22139



(2) Monsieur Lucien Selce a réservé ce compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les risques résiduels hors bilan (4.176 K€) et l'engagement au profit de la CEGI (4.000 K€) (cf. § 8).

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

## COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

### BILAN

### ACTIF (EN K€)

#### BILAN ACTIF (EN K€)

Au 31 décembre 2011

	Brut	Amortissements & provisions	Net	Exercice clos le 31.12.2010	Exercice clos le 31.12.2009
<u>Actif immobilisé :</u>					
Fonds commercial	32 008	32 008	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	50		50	50	50
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur immobilisations	0	0	0	0	0
Titres de participation	31 783	31 783	0	0	291
Créances rattachés à des participations	9	9	0	0	0
Autres titres immobilisés	21	21	0	0	0
Prêts	761	761	0	0	0
Autres immobilisations financières	66	66	0	0	0
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>64 698</b>	<b>64 648</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>341</b>
<u>Actif circulant</u>					
Avances & acomptes fournisseurs	1	0	1	1	1
Clients & comptes rattachés	265	223	42	42	42
Autres créances	25 437	14 584	10 853	10 780	10 731
Valeurs mobilières de placement	106	106	0	0	0
Disponibilités	21	0	21	2	3
Charges constatées d'avance	0	0	0	0	16
<b>Total actif circulant</b>	<b>25 829</b>	<b>14 913</b>	<b>10 917</b>	<b>10 825</b>	<b>10 793</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0			
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>90 528</b>	<b>79 561</b>	<b>10 967</b>	<b>10 875</b>	<b>11 134</b>

## BILAN

### PASSIF (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2011	Exercice clos le 31.12.2010	Exercice clos le 31.12.2009
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	1 865	1 865	1 865
Prime d'émission	0	0	0
Prime d'apport	0	0	0
Réserve spéciale de réévaluation	0	0	0
Réserve légale	0	0	0
Réserve des plus-values nettes à long terme	0	0	0
Autres réserves	2 116	2 116	2 116
Report à nouveau	-37 188	-36 883	-38 323
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 038</b>	<b>-305</b>	<b>1 440</b>
Subventions d'investissement	0	0	0
<b>Total capitaux propres</b>	<b>-32 169</b>	<b>-33 207</b>	<b>-32 902</b>
Provisions pour risques & charges :			
- Provisions pour risques	6 555	7 982	8 364
- Provisions pour charges	64	64	64
<b>Total provisions pour risques &amp; charges</b>	<b>6 619</b>	<b>8 046</b>	<b>8 428</b>
<b>DETTES</b>			
Emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts & dettes envers les établissements de crédits	14	14	14
Emprunts & dettes financières diverses	32 919	32 875	32 704
Avances & acomptes reçus sur commandes	93	93	93
Fournisseurs & comptes rattachés	1 640	1 223	946
Dettes fiscales & sociales	397	396	416
Fournisseurs d'immobilisations	0	0	0
Autres dettes	1 454	1 435	1 435
Produits constatés d'avance			
<b>Total (1)</b>	<b>36 518</b>	<b>36 036</b>	<b>35 608</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>10 967</b>	<b>10 875</b>	<b>11 134</b>

## COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (EN K€)

	Exercice clos le 31.12.2011	Exercice clos le 31.12.2010	Exercice clos le 31.12.2009
<b>Produits d'exploitation</b>			
Prestations de services	0	0	600
Reprise / amortissements & provisions	0	0	0
Transferts de charges	0	0	0
Autres produits	0	100	285
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>885</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Autres achats & charges externes	390	461	557
Impôts & taxes & versements associés	0	35	56
Salaires & traitements	0	0	4
Charges sociales	0	0	2
Dotations aux amortissements	0	0	6
Dotation aux provisions	43	67	317
Autres charges de gestion	0	0	316
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>433</b>	<b>563</b>	<b>1 258</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-433</b>	<b>-463</b>	<b>-373</b>
<b>Produits financiers</b>			
Produits financiers de participations	0	0	0
Produits de valeurs mobilières & de créances	0	0	0
Intérêts des prêts & produits assimilés	0	0	0
Produits nets de cession de titres de placement	0	0	0
Reprises de provisions	0	0	0
Différence positive de change	0	0	0
<b>Total des produits financiers</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Charges financières</b>			
Intérêts & charges sur emprunts	0	0	0
Dotation aux amortissements & provisions	0	291	0
<b>Total des charges financières</b>	<b>0</b>	<b>291</b>	<b>0</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>0</b>	<b>-291</b>	<b>0</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-433</b>	<b>-754</b>	<b>-373</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			
Produits divers exceptionnels	0	1	0
Produit de cession immobilisations corporelles	0	0	0
Produit de cession immobilisations financières	0	0	0
Reprise de provisions	1 864	497	5 899
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>1 864</b>	<b>498</b>	<b>5 899</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	0	0	0
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	0	0	14
Charges exceptionnelles diverses	0	0	10
Dotations exceptionnelles aux amortissements & aux provisions	393	49	4 062
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>393</b>	<b>49</b>	<b>4 086</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 471</b>	<b>449</b>	<b>1 813</b>
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 038</b>	<b>-305</b>	<b>1 440</b>

## **ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

### **NOTES PRELIMINAIRES**

#### **Informations relatives à l'entreprise.**

SELCODIS SA est la société mère d'un Groupe dont les principales activités, au travers de sa filiale EDA SA, ont été perdues au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009 après la mise en liquidation judiciaire de cette filiale.

Le jugement de liquidation a été prononcé le 26 mai 2009.

#### **1. FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE**

Le Président déclare que, suite à la procédure d'alerte initiée par les commissaires aux comptes en août 2009, la société a été convoquée au Tribunal de Commerce de Paris dans le cadre de la prévention des difficultés le 20 octobre 2009. Lors de cette audience, une nouvelle convocation nous a été donnée pour le 16 février 2010 durant laquelle nous avons de nouveau exposé nos arguments.

La société a de nouveau été convoquée sur saisine d'office le 6 mai 2010. Lors de cette audience une procédure d'enquête a été décidée par le Tribunal de Commerce avec nomination d'un enquêteur, Maître Pierrel, mandataire judiciaire. Ce dernier a rendu son rapport le 12 juillet 2010.

La Société a ensuite été convoquée au Tribunal de commerce de Paris le 9 novembre 2010. Lors de cette audience, la situation de la Société à fin octobre 2010, faisant notamment état d'une dette exigible s'élevant à 435 815 €, composée de dettes quasi-exclusives envers l'Etat et les conseils de la Société, a été présentée aux juges. Cette dette s'élevait à un montant de 616 862 € au 31 décembre 2009. Une première opération de la filiale de la Société lui a permis de rembourser la somme de 120 224 € aux débiteurs de la Société et la somme de 32 112 € au titre de l'avance en compte courant consentie par l'actionnaire de référence, ainsi que de payer certains fournisseurs.

Une prévision d'activité des filiales de la Société sur les 15 mois à venir a également été présentée aux juges du Tribunal de commerce. Cette prévision faisait ressortir une marge de 3 785 000 €, dont 360 000 € avant fin janvier 2011, ce qui devait permettre à la Société de rembourser l'intégralité de sa dette exigible avant fin mars 2011.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble de ces éléments, le Président du Tribunal de Commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » estimant que le montant des dettes exigibles et les perspectives de remboursement, déjà en cours ne justifiaient pas une procédure judiciaire dans l'immédiat et a fixé un nouveau rendez-vous le 26 janvier 2011 pour faire un nouveau point sur la situation financière de la société.

Lors de l'audience du 15 juin 2011, la Société a fait part au Président du Tribunal de commerce de Paris des retards pris sur ses prévisions d'activité et du règlement de sa dette exigible. Après avoir pris connaissance des documents qui lui avaient été présentés, le Président du Tribunal de commerce de Paris a décidé de laisser la société « in bonis » et lui a donné une nouvelle convocation pour le 20 octobre 2011.

Le 24 juin 2011, le Tribunal de commerce de Paris a rendu une décision défavorable à l'égard de la Société, dans un litige opposant cette dernière à la Compagnie Européenne de Garanties et Caution, et condamnant la Société au paiement de la somme de 682.000 euros avec intérêts au taux légal à compter du 3 septembre 2009.

Lors de l'audience du 20 octobre 2011, le Président du Tribunal de commerce de Paris a constaté que la Société avait pris du retard dans la réalisation du chiffre d'affaires attendu, et lui a donné une nouvelle convocation pour le 30 novembre 2011.

Dans ces circonstances, la Société a décidé de déposer une déclaration de cessation des paiements auprès du Tribunal de commerce de Paris le 15 novembre 2011, afin d'obtenir l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

Par lettre recommandée datée du 21 novembre 2011, le cabinet Mazars, a annoncé à la Société sa démission de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la Société.

Par jugement du 29 novembre 2011, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de la Société, avec une période d'observation de 6 mois, et a nommé Maître Christophe Thévenot comme Administrateur Judiciaire et Maître Frédérique Levy Mandataire Judiciaire.

## **2. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes présentés sont établis en Euros.

Le total du bilan avant répartition du résultat au 31 décembre 2011 s'élève à 10.955.916 Euros et le compte de résultat arrêté au 31 décembre 2011, présenté sous forme de liste, dégage un résultat déficitaire de 166.159 Euros.

La période s'étend sur une durée de 12 mois, du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2011

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **2.1 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût historique.

Les frais d'augmentation de capital sont amortis selon la méthode linéaire sur trois ans.

Compte tenu de la liquidation de la société « EDA », en date du 26 mai 2009, les deux malis de fusion figurant dans les comptes pour un montant de 32 008 K€ sont dépréciés à hauteur de 100 %.

### **2.2 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

### **2.3 Participation et autres titres immobilisés**

Les titres de participation sont évalués à la clôture de chaque exercice en comparant la valeur d'usage déterminée en retenant les critères appropriés à la participation concernée (quotes-parts d'actif net, valeur de rendement, rentabilité) et le coût historique.

Si la valeur d'usage ainsi déterminée est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En cas de cession, les plus-values sont déterminées en admettant que les titres les plus anciens sont les premiers sortis.

### **2.4 Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières et droits sociaux figurant dans ce poste sont enregistrés pour leur coût historique, hors frais accessoires d'achat.

L'évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés. Si la valeur boursière pour les titres cotés ou leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés, est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

### **2.5 Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **2.6 Provisions inscrites au bilan**

Le tableau "Provisions et dépréciations inscrites au bilan " décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.



## 2.7 Règles et méthodes spécifiques

### Provision suite à l'évaluation du risque sur filiales

A chaque clôture, la société procède à l'évaluation du risque qu'elle encourt au titre de ses filiales. Cette évaluation repose sur :

- Le risque liquidatif estimé pour les sociétés en cours de liquidation,
- L'analyse des situations nettes comptables pour les autres filiales.

Ce risque est couvert intégralement par des provisions pour dépréciation des actifs comptabilisés à la clôture, et par les engagements reçus de la société Chenard & Walcker, et de l'actionnaire principal, Mr Lucien Selce (Cf. paragraphe « engagements financiers »).

Au 31 décembre 2011 l'analyse bilancielle du risque est la suivante :

Le risque encouru au 31 décembre 2011 par SELCODIS au titre des filiales est couvert

(En K€)

<i>VALEURS BILANCIELLES - SELCODIS SA</i>	<b>Brut</b>	<b>Provision actif</b>	<b>Provision passif</b>	<b>Net</b>
<b>Filiales liquidées (avec filiale EDA)</b>				
Titres de participation détenus par SELCODIS	23 460	- 23 460	-	-
Créances détenues par SELCODIS	21 760	- 14 413	-	7 347
Provision pour risque et charges	-	-	-	-
				<b>7 347</b>
<b>Autres filiales</b>				
Titres de participation détenus par SELCODIS	8 323	- 8 323	-	-
Créances détenues par SELCODIS	3 454	- 158	-	3 296
Provision pour risque et charges	-	-	-	-
Situations nettes négatives cumulées	-	-	-	-
				<b>3 296</b>
<b>Total titres de participation détenus par SELCODIS</b>	<b>31 783</b>	<b>- 31 783</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total créances détenues par SELCODIS</b>	<b>25 214</b>	<b>- 14 571</b>	<b>-</b>	<b>10 643</b>
<b>Total provision pour risque et charges</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>56 997</b>	<b>- 46 354</b>	<b>-</b>	<b>10 643</b>

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements bilanciels au titre des risques sur filiales liquidées et ainsi réserver 10 M€ sur son compte courant. Au 31 décembre 2011, les risques bilanciels ressortent à 7 347 K€ pour SELCODIS SA et à 2 202 K€ pour le GIE, soit un total de 9 549 K€.

### 3. IMMOBILISATIONS

CADREA En K€	Valeur brute		Augmentation	
	Début d'exercice		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement	<b>Total I</b>			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>Total II</b>	<b>32 008</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains		50		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériels de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>Total III</b>	<b>50</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		31 792		
Autres titres immobilisés		21		
Prêts et autres immobilisations financières		827		
	<b>Total IV</b>	<b>32 640</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total général</b>	<b>(I+II+III+IV)</b>	<b>64 698</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>CADRE B</b>				
En K€	Diminutions		Valeur brute	Réévaluations
	Par virement	Par cession	fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement	(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		<b>32 008</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains			<b>50</b>	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	<b>Total III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>50</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations (3)			<b>31 792</b>	<b>0</b>
Autres titres immobilisés			<b>21</b>	<b>0</b>
Prêts et autres immobilisations financières			<b>827</b>	<b>0</b>
	<b>Total IV</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32 640</b>
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64 698</b>	<b>0</b>

#### 4- PROVISIONS ACTIF ET PASSIF INSCRITES AU BILAN

EN K€	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuations des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges	5 597	62	1 550	4 109
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts	64			64
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	2 385	374	314	2 445
<b>Total II</b>	<b>8 046</b>	<b>436</b>	<b>1 864</b>	<b>6 618</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
sur immobilisations incorporelles	32 008			32 008 <sup>¶(2)</sup>
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participations	31 813			31 813
Sur autres immobilisations financières	827			827
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	223			223
Autres provisions pour dépréciation	14 690			14 690 <sup>¶(1)</sup>
<b>Total III</b>	<b>79 561</b>	<b>0</b>	<b>0 <sup>¶</sup></b>	<b>79 561</b>
<b>Total général (I+II+III)</b>	<b>87 607</b>	<b>436</b>	<b>1 864</b>	<b>86 179</b>
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
- d'exploitation		43		
- financières				
- exceptionnelles		393	1 864	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art.39'-1°5 du CGI)

(1) Dont provision pour dépréciation du compte courant Nauder :	9 171 K€
Dont provision pour dépréciation des risques filiales :	5 033 K€
Dont provision pour dépréciation des débiteurs divers :	380 K€
Dont provision pour dépréciation des VMP :	106 K€

(2) Provision pour dépréciation sur mali de fusion :	32 008 K€
--	-----------

## VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

EN K€	VALEUR BRUTE 01.01.11	VALEUR BRUTE 31.12.2011	PLUS VALUE LATENTE
7105 Actions propres Selcodis	106	106	Néant
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>106</b>	Néant

Conformément à l'autorisation donnée par l'AGO du 26 octobre 1998 et aux dispositions de l'article 217-2 de la loi du 24 juillet 1996, la société peut procéder à l'achat et à la vente de ses propres actions. Au 31 décembre 2010, elle en détient 7 105 pour un montant de 106 K€ (valeur brute). Il n'y a eu aucun flux d'achat et de vente au cours de la période.

## ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan EN K€	Montant concernant les entreprises liées avec lesquelles la société à un lien de participation		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce	
	<i>Brut</i>	<i>Provision</i>	<i>Brut</i>	<i>Provision</i>
Capital souscrit, non appelé				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations (nettes)	31 783	31 783		
Créances rattachées à des participations	9	9		
Prêts	761	761		
Autres titres immobilisés	21	21		
Autres immobilisations financières				
<b>Total immobilisations</b>	<b>32 574</b>	<b>32 574</b>		
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	25 214	14 584		
Capital souscrit appelé, non versé				
<b>Total créances</b>	<b>25 214</b>	<b>14 584</b>		
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts convertibles				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	1 179			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	265			
<b>Total dettes</b>	<b>1 444</b>			

## FONDS COMMERCIAL

Les opérations juridiques réalisées avec OED Finances et OED SA en fin d'année 2005 ont conduit à constater dans les comptes deux malis de fusion pour un montant total de 32 008 K€, déprécié à 100 % au 30 juin 2009.

## CHARGES A PAYER

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/12/2011</b>	<b>31/12/2010</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	508	356
Dettes fiscales et sociales	397	396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>Total</b>	<b>905</b>	<b>752</b>

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale des actions en €	Nombres de titres			En fin d'exercice
		Au début de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Annulés pendant l'exercice	
<b>Au 31/12/2010</b>	0,30	6 215 364			6 215 364

## RESULTAT EXCEPTIONNEL

En K€

---

Produits exceptionnels :	
Produits divers	0
Produit de cession immobilisations corporelles	0
Produit de cession immobilisations financières	0
Reprise sur provisions	1 863
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>1 863</b>
Charges exceptionnelles :	
Valeur comptable des immobilisations corporelles cédées	
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	
Frais cession de titres	0
Charges exceptionnelles diverses	
Dotations exceptionnelles aux amort. & aux provisions	392
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>392</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>1 471</b>

---

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

<b>Engagements donnés</b>	<b>Montant (en K€)</b>
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties (1)	5 452
Engagements de paiement de loyers (2)	4 800
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés (4)	1 989
<b>Total</b>	<b>12 241</b>
(1) Dont concernant :	
- Magnetti Marelli	1 276
- Plan de continuation Nauder	4 176
<b>Engagements reçus</b>	
Cautions (3)	15 910
<b>Total</b>	<b>15 910</b>
<b>Nantissement du compte courant</b>	
Compte courant M. Selce au profit de la Cegi	4 000

(2) Engagement en garantie d'exécution du bail des locaux situés à LIEVIN, conclu entre les sociétés EDA SA et MARSYP, en ceux compris le paiement de loyer et charges sur la base de 314 K€ par an sur 10 ans au profit de la société MARSYP. Une provision est comptabilisée à hauteur de 1 963 K€.

(3) Dont octroyées par :

- Chenard & Walcker : sur plan de continuation Nauder 2000 4 176
- CEGI (Loyer Auterive) 1 734

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à un niveau suffisant pour couvrir les engagements hors bilan au titre des risques sur filiales.

- Lucien Selce 10 000

Par courrier en date du 20 octobre 2006, Monsieur Lucien Selce s'est engagé à maintenir son compte courant à hauteur de 10 000 K€ pour couvrir les engagements bilanciers au titre des risques sur filiales liquidées.

(4) Engagement de réalisation de travaux sur les sites de LIEVIN, NIVOLAS VERMELLE et NOYAL PONTIVY, à hauteur de 1 989 k€. Une provision est comptabilisée à hauteur de 3 989 k€.



## **ENGAGEMENT EN MATIERE DE DEPART A LA RETRAITE**

SELCODIS SA n'emploie plus de personnel salarié au 31 décembre 2011.

## **DETTES GARANTIES PAR DES SURETES**

Néant – Cf § 17 – Engagements financiers.

## **REMUNERATION DES DIRIGEANTS**

Il n'a été versé aucune rémunération au titre de la période aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions.

## **INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT BAIL**

La société n'est pas concernée par ce type d'opération.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS

	Capital (K€)	Capitaux Propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (%)	Valeur Comptable des titres détenus		Prêts et Avances	Montant cautions et avals donnés par la société Selcodis	CA/ HT	Résultats
				Brut	Net				
PICK & PACK (*)									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 351 871 447	2 791	-2 593	99,02	4 387	0	392	-	51	-368
SPECIPACK SERVICES (*)									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 352 747 844	47	-13 147	99,02	3 489	0	11 345	-	1 311	12
WAGRAPAR DEVELOPPEMENT (ex Champion)									
31 av. F. Roosevelt - 75008 PARIS SIREN : 343 277 679	257	-518	100,00	7 137	0	-	-	0	-35
SUPERVOX IBERICA (1)									
Fontanella. 11 BARCELONE (Espagne) I.F. : 58 551 359	114	-1 631	100,00	838	0	84	-	0	-1
S.C.I DU ROUAT									
Le Rouat - 31190 AUTERIVE SIREN : 320 722 226	2	68	100,00	249	0	41	-	-	0
S.C.I LA GRANGE									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 329 162 937	5	18	100,00	16	0	4	-	-	0
S.C.I. LA REINE									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 399 220 151	76	-127	100,00	76	0	0	-	0	-1
GIE FINANCIERE SUPERVOX									
Z.I. du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 381 484 161	17	-4 355	25,00	6	0	3 295	-	0	5
NAUDER SA **									
ZI du Midi - 31190 AUTERIVE SIREN : 542 080 627	862	-23 824	99,99	13 451	0	9 171	10 043	1 327	-388
SUPERVOX AUTOMOTIVE**									
ZI de la Plaine - 42240 UNIEUX SIREN : 321 191 793	574	0	99,99	1 067	0	351	3 925		
EDA SA (2)									
31 avenue F. Roosevelt 75008 Paris SIREN : 444 284 822	4 045	-25 516	99,94	1 066	0	0	0	257 185	-29 049
DEFY (**)									
BP 01 - 31550 CINTEGABELLE SIREN : 547 427 585	38	0	99,99	35	0	13		0	0

(\*) Sociétés mises en liquidation le 30/03/2004 (chiffres au 31/12/03)

(\*\*) Société mise en liquidation avant le 28/10/2003 (chiffres au 30/06/2003)

(3) Les chiffres concernent l'exercice 2005, qui n'a eu aucune activité depuis cette date.

(4) La société EDA a été mise en liquidation le 26 mai 2009. Les chiffres concernent l'exercice du 31 décembre 2008.

## **EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2011**

Par jugement en date du 22 mai 2012, le Tribunal de commerce de Paris a prolongé la période d'observation de 6 mois, jusqu'au 29 novembre 2012, nécessaire pour confirmer les possibilités de développement d'une nouvelle activité, dans l'optique de permettre à la Société de présenter un plan de continuation.

## **EXPOSITIONS AUX RISQUES DE MARCHE**

La société n'est pas exposée à ce type de risques.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
ANNUELS**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE CONTROLE INTERNE**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**SELCODIS**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**au capital de 1 864 609 euros**  
**690 800 354 RCS PARIS**  
**Siège social : 25 rue Jean Giraudoux – 75116 PARIS**

---

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**ANNUELLE ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2012**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément à l'article L.225-68 alinéa 6 du Code de Commerce, nous vous présentons le rapport du Conseil de Surveillance à l'assemblée générale annuelle ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice 2011.

Nous n'avons pas de remarques particulières sur le rapport du Directoire qui vous est présenté lors de l'assemblée générale annuelle ordinaire de ce jour.

Nous vous rappelons que :

Les comptes consolidés font apparaître un chiffre d'affaires de 0 K€ et un résultat net de 1 041 K€.

Les comptes individuels font apparaître des produits d'exploitation pour un montant de 0 K€ et un résultat net de 1 038 K€.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes consolidés et sociaux de l'exercice 2011, tels qu'ils vous sont présentés dans le rapport annuel, et en conséquence, d'approuver les résolutions qui vous sont proposées au cours de ladite assemblée générale.

**Le Conseil de Surveillance**

**SELCODIS**  
**Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance**  
**au capital de 1 864 609 euros**  
**Siège social : 25 rue Jean Giraudoux – 75116 PARIS**  
**690 800 354 RCS PARIS**

---

**PROJET DES RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE**

**PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance, du rapport du Président sur le contrôle interne et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels comprenant le compte de résultat, le bilan et ses annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, lesquelles font apparaître un bénéfice de 1.037.842 euros

En conséquence, l'assemblée générale donne aux membres du Directoire et aux membres du Conseil de Surveillance quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2011.

**DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

L'assemblée générale, sur proposition du directoire, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 1.037.842 euros, en totalité au poste report à nouveau.

L'assemblée générale prend acte qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

**TROISIEME RESOLUTION : Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Directoire et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2011, comprenant le compte de résultat, le bilan et ses annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

**QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi en application de l'article L 225-86 du Code de commerce, constate que ceux-ci n'ont été avisés d'aucune convention nouvelle autorisée par le Conseil de Surveillance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et entrant dans le champ d'application des dispositions dudit article.



#### **CINQUIEME RESOLUTION : Arrivée à expiration du mandat de Monsieur Lucien SELCE**

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Lucien SELCE arrive à expiration ce jour, décide de renouveler ledit mandat pour une période de six années, laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

#### **SIXIEME RESOLUTION : Arrivée à expiration du mandat de Monsieur François-Louis VUITTON**

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur François-Louis VUITTON arrive à expiration ce jour, décide de renouveler ledit mandat pour une période de six années, laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

#### **SEPTIEME RESOLUTION : Arrivée à expiration du mandat de Monsieur Bernard ROQUES**

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Bernard ROQUES arrive à expiration ce jour, décide de renouveler ledit mandat pour une période de six années, laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

#### **HUITIEME RESOLUTION : Arrivée à expiration du mandat de Monsieur Cyril COURT**

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Cyril COURT arrive à expiration ce jour, décide de renouveler ledit mandat pour une période de six années, laquelle expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

#### **NEUVIEME RESOLUTION : Pouvoirs en vue des formalités**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.